

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 1/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Peinture de réparation au zinc

UFI: V8MT-4AR1-S425-82A1

Code du produit: 2362970

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées: Spray de réparation à la poussière de zinc. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

Utilisations déconseillées: une application autre que celle mentionnée ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Détails du distributeur :

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

Responsable du SDS:

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons

c/o Hôpital Militaire Reine Astrid, Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles, Belgium

Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7).

Pour toute question pratique:

Tél (+32) 02 264 96 36

Fax (+32) 02 264 96 46

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 2/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

Catégories de danger

Aerosol 1

Aerosol 1

Eye Irrit. 2

STOT SE 3

Aquatic Chronic 3

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit: Nom de marque: **Peinture de réparation au zinc**

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acétone; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes,cycliques, < 2% aromatiques;
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Indications complémentaires: -

Conseils de prudence— généraux:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence— prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 3/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

- P211** Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.
P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.

Conseils de prudence— intervention:

- P304 + P340** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils de prudence— Stockage:

- P405** Garder sous clef.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conseils de prudence— Élimination:

- P501** Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Indication de danger détectable au toucher: pas nécessaire.

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : pas nécessaire.

Informations relatives au transport: Rubrique 14.

2.3. Autres dangers

La formation d'un mélange vapeur/gaz/air explosif est possible.

Le mélange ne contient aucune substance vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006.

Le mélange ne contient aucune substance PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique: Mélanges des substances suivantes et de substances non dangereuses avec le gaz propulseur.

Fiche de données de sécurité
 (conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 4/(15)
 (Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

Composants dangereux

Nom de la substance	Numéro CE	Numéro CAS	Catégories de danger	Mentions de danger	Quantité en %
Acétone Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49	200-662-2	67-64-1	Flam. Liq. 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3	H225 H319 H336 EUH066	25-50
Butane* Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32	203-448-7	106-97-8	Flam. Gas 1 Press. Gas	H220 H280	10-25
Propane Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21	200-827-9	74-98-6	Flam. Gas 1 Press. Gas	H220 H280	10-25
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486659-16	265-150-3	64742-48-9	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 STOT SE 3 Aquatic Chronic 3	H226 H304 H336 H412	2.5 - 10
Poudre (stabilisée) d'aluminium Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529243-45	231-072-3	7429-90-5	Water-react. 2 Flam. Sol. 1	H228 H261	<5,0
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32	905-588-0	-	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 Acute Tox. 4 STOT SE 3 STOT RE 2	H226 H304 H312 H315 H319 H332 H335 H373	<5,0
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33	919-857-5	-	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 STOT SE 3 (Note J)	H226 H304 H336	<5,0
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486659-16	265-150-3	64742-48-9	Asp. Tox. 1 (Note P)	H304	≤2,5
Poudre de zinc (stabilisé) Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119467174-37	231-175-3	7440-66-6	Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H400 (M=1) H410 (M=1)	≥0,25 - <2,5

*Teneur en butadiène: <0.1%

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 5/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

Note P: La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no EINECS 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Note J: La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no EINECS 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi

Texte des phrases H et des sigles de classification (CLP) cf. rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Instructions générales: Ne rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente ou en état convulsif.

Inhalation: Le blessé doit êtreposé au repos à l'air fraîche. En l'absence de récupération rapide, consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération. Administrez de l'oxygène si nécessaire.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 10-15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si cela est facile à faire. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter rapidement un médecin. En cas de vomissements spontanés, gardez la tête basse pour éviter le risque d'aspiration dans les poumons.

La protection de premiers secours: Le bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne qui fournit l'aide.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas nécessaire. Traitement symptomatique.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 6/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau complet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Produits de décomposition dangereux: le produit n'est pas combustible.

Le dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO) et les hydrocarbures peuvent apparaître en cas de combustion incomplète.

5.3. Conseils aux pompiers:

Équipement de protection spécial:

Conformément aux mesures de lutte contre l'incendie en vigueur. Appareil de respiration.

Plus d'informations:

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir le contenant.

La formation d'un mélange vapeur/gaz/air explosif est possible.

Les eaux d'extinction polluées et les résidus de combustion sont à éliminer conformément aux règlements.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Tenir à distance les personnes qui ne participent pas au sauvetage.

Une ventilation suffisante doit être assurée.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Éviter le contact avec la peau, les vêtements et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Il faut empêcher toute pénétration dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations.

Avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Une ventilation adéquate doit être assurée. Toutes les sources d'inflammation doivent être éliminées. Récupérer le liquide libre par pompage. Contenir le reste ou de petites quantités avec un matériau absorbant les liquides non combustibles (sable, terre de diatomées, liant acide, liant liquide universel). Placer dans un récipient fermé et correctement étiqueté. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 7/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

La zone contaminée ne doit pas être lavée avec de l'eau ou des détergents aqueux.
Sur l'eau: Informer les autorités locales conformément à la réglementation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Considérations relatives à l'élimination: Cf. Rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Maintenir les mesures générales appliquées aux opérations normales avec des substances chimiques et des liquides inflammables.

Une ventilation adéquate doit être assurée.

Tenir à l'écart de la chaleur radiante et des flammes nues.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Le produit peut former des mélanges gaz/vapeur/air inflammables/explosifs.

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou un matériau incandescent.

Récipient sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Éviter le contact avec la peau et les yeux et la respiration de longue durée des vapeurs et du brouillard.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Il est interdit de manger ou fumer pendant les heures de travail.

Température de conservation: non déterminé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Les conditions du stockage doivent se conformer aux exigences du stockage de substances chimiques et des liquides inflammables.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé dans des contenants d'origine bien fermés.

Tenir à l'écart des rayons du soleil, de la chaleur directe et des sources d'inflammation.

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Tenir hors de portée des enfants.

Température de conservation: protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Spray de réparation à la poussière de zinc. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 8/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs autorisées et valeurs-seuil de l'air des lieux de travail
(Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)

Noms des agents	N° CAS	Valeur limite en		Valeur courte durée en		Classification additionnelle
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
Acétone	67-64-1	246	594	492	1187	
Butane, tous isomères n-butane iso-butane	106-97-8	-	-	980	2370	-
Hydrocarbures aliphatiques sous forme gazeuse: (Alcanes C1- C3)	74-98-6	1000	-	-	-	-
Xylène, isomères mixtes, purs	1330-20-7	50	221	100	442	D
Ethylbenzène	100-41-4	20	87	125	551	D
Aluminium (métal et composés insolubles, fraction alvéolaire)	7429-90-5	-	1	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition:

Mesures techniques:

Ventilation adéquate (aspiration générale ou locale).

Équipement de protection individuelle:

a) La protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

b) La protection de la peau

i. Protection des mains

Gants de protection résistants aux solvants (EN 374)

Matériau : butyle

Les caractéristiques des gants sont déterminées par les conditions (utilisations multiples, chargement mécanique, température, force et durée d'exposition). Le mode d'emploi du fabricant et les conditions d'application doivent être respectés.

Vêtements de protection.

Dans des conditions normales, cette protection n'est pas nécessaire. En cas de dépassement des limites d'exposition, une protection respiratoire avec un filtre à particules est recommandée (filtre de type A2-P2, EN 14387).

ii. Autres

c) La protection respiratoire

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 9/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

En cas de concentration élevée ou d'exposition prolongée, un respirateur indépendant de l'air ambiant est nécessaire.

d) La protection contre les risques

thermiques Aucune donnée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Interdit d'évacuer le produit dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) État physique:	aérosol
b) Couleur:	selon la désignation du produit
c) Odeur:	caractéristique
d) Point de fusion/point de congélation:	aucune donnée
e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44°C
f) Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
g) Limites inférieure et supérieure d'explosion:	1.5 V/% 13 V/%
h) Point d'éclair:	<0°C
i) Température d'auto-inflammation:	aucune donnée
j) Température de décomposition:	aucune donnée
k) pH:	aucune donnée
l) Viscosité cinématique:	aucune donnée à 40°C : à 100°C :
m) Solubilité	aucune donnée Solubilité dans l'eau : Solubilité dans d'autres solvants:
n) Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	pas ou peu soluble dans l'eau
o) Pression de vapeur (à 20°C):	aucune donnée
p) Densité et/ou densité relative (à 20°C):	8300 hPa
q) Densité de vapeur relative:	~0.73 g/cm ³
r) Caractéristiques des particules:	aucune donnée

9.2. Autres informations

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif. Toutefois, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.

Température d'allumage :

365°C

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 10/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 10: Stabilité et reactivité

10.1. Réactivité	Il n'y a pas de danger connu.
10.2. Stabilité chimique	Stable en conditions d'utilisation recommandées.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
10.4. Conditions à éviter	Température élevée (plus de 50°C), source d'inflammation, source de chaleur, flamme nue, étincelle, lumière directe du soleil, charge électrostatique..
10.5. Matières incompatibles	Acides forts, agents oxydants, alcalis.
10.6. Produits de décomposition dangereux	En cas d'utilisation recommandée il n'y a pas de produits de décomposition dangereux. Gaz d'échappement dangereux: cf. rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 11/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
12.2. Persistance et dégradabilité	Aucun connu.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Aucun connu.
12.4. Mobilité dans le sol	Aucun connu.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ne contient pas de substances PBT ou vPvB.
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.
12.7. Autres effets néfastes Effets environnementaux:	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.
Classification des dangers liés à l'eau (Allemagne):	WGK 2 (auto-classification du fabricant)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 16 05 04*

Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.
L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Déchets d'emballages:

Les emballages contaminés doivent être traités conformément au règlement cité ci-dessus et aux réglementations de l'Union Européenne.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 15 01 04

Emballages métalliques.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Eaux usées:

Dans tous les cas, il convient de veiller à la conformité avec les réglementations communautaires, nationales et locales. Il incombe à l'utilisateur de connaître toutes les réglementations nationales et locales pertinentes.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 12/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4. Groupe d'emballage	Non classé.
14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin	sans danger pour l'environnement non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Étiquettes de danger (ADR/RID/ADN): Code de classification (ADR/RID/ADN): Quantité limitée (ADR/RID/ADN): Quantité exceptée (ADR/RID/ADN): Classe(s) de danger pour le transport (ADR/RID): Code de restriction concernant les tunnels: EmS (IMDG):	2.1 5F 5l E1 2 D F-D, S-U
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	n'est pas applicable
Transport par eau: Transport fluvial/ transport maritime	ADN/IMDG: Ne s'applique pas au produit.
Transport aérien :	ICAO / IATA: Ne s'applique pas au produit.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Catégorie Seveso : P3.a
Le produit contient un composant précurseur d'explosif à déclarer (sur la base de l'annexe II du règlement (UE) 2019/1148) : Acétone (CAS : 67-64-1)
15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 13/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances pour contribuer à la sécurité du transport, manipulation et utilisation du produit. Ces données couvrent uniquement le produit indiqué. Les paramètres physiques et chimiques indiqués décrivent le produit du point de vue des spécifications de sécurité. Ils ne garantissent pas les propriétés spécifiques du produit et ne font pas l'objet de contrat ou de spécifications de produit.

Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité pour les dégâts résultant d'un usage inapproprié ou non recommandé. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer aux textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux recommandations d'utilisation relatives au produit.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aerosol 1	H222 + H229	calculée (à base de composants inflammables)
Eye Irrit. 2	H319	calculée
STOT SE 3	H336	calculée
Aquatic Chronic 3	H412	calculée

Le texte entier des phrases H énumérées dans la partie 3 de la fiche technique de sécurité, ainsi que de la classe et de la catégorie de danger:

H220	Gaz extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapurs inflammables
H228	Matière solide inflammable
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 14/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Flam. Gas 1	Gaz inflammables, Category 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, catégorie 1
Water-react. 2	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, catégorie 4
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, catégorie 4
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée, catégorie 2
Aquatic Chronic 1	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 3

Abréviations et acronymes éventuels utilisés dans ce document:

ADN	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
ADR	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
ATE	Acute Toxicity Estimate
BCF	Bioconcentration Factor
BOD	Biological Oxygen Demand
Bw	Body Weight
C&L	Classification and Labelling
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	Classification, Labelling and Packaging
CMR	Carcinogenic, Mutagenic or toxic to Reproduction

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Peinture de réparation au zinc**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 15/(15)
(Fabricant) - / 07. 11. 1 Date de révision: -

COD	Chemical Oxygen Demand
CSA	Chemical Safety Assessment
CSR	Chemical Safety Report
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEI	Derived No Effect Level
ECHA	European Chemicals Agency
Ec _x	Effective Concentration x%
Ed _x	Effective Dose x%
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances
ErC ₅₀	EC50 in terms of reduction of growth rate;
ES	Exposure Scenario
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDC	International Maritime Dangerous Goods
LC _x	Lethal Concentration x%
LD _x	Lethal Dose x%
LOAEC	Lowest Observed Adverse Effect Concentration
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
LOEC	Lowest Observed Effect Concentration
LOEL	Lowest Observed Effect Level
NOEC	No observed effect concentration
NOEI	No observed effect level
NLP	No-Longer Polymer
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
OECI	Organisation for Economic Cooperation and Development
PBT	Persistent Bioaccumulative and Toxic
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
SVHC	Substance of Very High Concern
UVCB	substance of unknown or variable composition, complex reaction products or biological materials
VOC	Volatile organic compounds
vPvB	Very Persistent and very Bio-accumulative

Révision:

Rubrique	L'objet de changement	Date	Numéro de version